

# Pour les peintres, Genève va au-delà des exigences légales

Il est rare, dans une entreprise de peinture, d'avoir à poser des papiers peints à motif. On recouvre maintenant les murs essentiellement de papier de paille d'avoine. Pourtant, les apprentis doivent maîtriser cette technique et bien savoir ajuster les motifs, car cela fait partie des exigences de l'examen de CFC et ils peuvent être appelés à utiliser ces connaissances au cours de leur carrière.

Il s'agit de l'une des techniques que l'on apprend aux cours interentreprises, dispensés au centre de formation des peintres et des plâtriers. Les cent dix-sept apprentis du secteur y passent cinquante-quatre jours sur les trois ans d'apprentissage – un peu moins pour les jeunes préparant une attestation fédérale de capacité (AFC). «C'est plus que les exigences fédérales (trente-deux jours – *ndlr*), mais Genève a décidé d'organiser des jours supplémentaires, car beaucoup de jeunes en ont besoin», raconte Stéphane Locatelli, l'un des deux enseignants du centre. Des jeunes, ou des moins jeunes: le benjamin des apprentis a 15 ans, l'aîné 30 ans.

## PAS D'ÂGE POUR SE FORMER

«Nous sommes là pour vérifier ce qu'ils ont acquis en entreprise et pour leur permettre de parfaire leurs connaissances», explique Stéphane Locatelli. Côté peinture, le centre comprend une vingtaine de cabines. Les apprentis y arrachent le papier peint, y enlèvent le crépi, lessivent, y reposent du papier peint, du crépi, y peignent certaines parties, s'assurent que les teintes vont bien entre elles, etc. Du côté des plâtriers, on pose des plafonds, on monte des parois internes avec des briques minces et du plâtre et on pose de plus en plus de parois sèches en matériaux préfabriqués qui permettent d'isoler une pièce, acoustiquement ou énergétiquement.



PHOTO OLIVIER VOGELSANG

**A GENÈVE, LES APPRENTIS DU SECTEUR DE LA PEINTURE** passent cinquante-quatre jours sur les trois ans de leur apprentissage aux cours interentreprises. C'est plus que les exigences fédérales.

ment. On travaille aussi beaucoup le staff (le matériau dont on fait notamment les moulures de plafond), que la plupart des entreprises achètent maintenant préfabriqué. Dans les deux disciplines, on insiste beaucoup sur les questions de sécurité, et notamment sur les équipements dont il faut se munir.

«Les apprentis arrivent avec des niveaux de connaissances très divers», remarque Stéphane Locatelli. Cela peut tenir aux jeunes et à leurs prédispositions ou à leurs employeurs: selon les cas, ils encadrent plus ou moins étroitement leurs apprentis. Les cours interentreprises permettent à ces derniers de pratiquer tout en étant suivis de près. C'est notamment le cas des cours d'une semaine organisés spécialement pour les candidats ayant échoué à l'examen du certificat fédéral de capacité (CFC). «Il est rare qu'ils ratent la deuxième fois», relève Stéphane Locatelli.

Mais ce ne sont pas que les apprentis qui fréquentent le

centre. Il accueille également les travailleurs expérimentés et sans diplôme voulant faire

valider leurs connaissances. Le plus âgé a 54 ans. Il n'y a pas d'âge pour se former. ■

## L'AVIS DU PATRON

THOMAS ORTH, ORTH & FILS, DEUX APPRENTIS

### «Sur un chantier, on ne peut pas tout laisser faire aux apprentis»

«Les cours interentreprises sont-ils utiles? Absolument! Ils donnent vraiment aux apprentis l'occasion de peaufiner leur apprentissage et d'aller dans le détail. Et comme, dans notre secteur, beaucoup d'entreprises ne comptent qu'un ou deux employés, elles n'utilisent pas toutes les techniques. Tout le monde ne pratique par exemple pas le giclage (peinture au pistolet – *ndlr*). Et lorsque vous en faites, selon le chantier sur lequel vous travaillez, le résultat doit être absolument parfait, sinon, il faut recommencer de zéro. Il est donc délicat de laisser ce travail aux apprentis. Les cours interentreprises leur permettent d'acquérir les bases et de s'exercer. Ils me rappellent ce qu'un de mes professeurs disait: je vous donne les lettres, à vous d'écrire des phrases.

»Mais il y a un revers à la médaille. Certains apprentis ne sentent pas la même pression au centre de formation qu'en entreprise. Récemment, nous devions commencer un chantier qui convenait parfaitement pour former les apprentis, en leur donnant la possibilité de gicler de la boiserie en deux couches. Malheureusement, le début de ce chantier a été repoussé et il s'est finalement déroulé pendant les cours interentreprises.»